

15,2 MILLIONS D'ENTRÉES DANS LES LIEUX DE MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS EN FRANCE EN 2019

En 2019, la fréquentation des lieux de mémoire atteint 15,2 millions d'entrées, dont 1,3 million de scolaires et 3,4 millions de visiteurs étrangers. Plus de 9 700 personnes œuvrent dans les sites de mémoire, dont une grande majorité de bénévoles du monde associatif. La région Normandie connaît une affluence record liée au 75^{ème} anniversaire du débarquement : ses sites enregistrent 6,4 millions d'entrées. Additionnées aux entrées en Île-de-France, dans les Hauts-de-France et dans le Grand Est, ces quatre régions représentent 85 % de la fréquentation métropolitaine.

Le riche patrimoine mémoriel de la France couvre les conflits contemporains que sont la Guerre de 1870-1871, la Première Guerre mondiale (1914-1918), la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) ou encore les conflits d'après 1945, comme l'Indochine. Les cérémonies du 75^{ème} anniversaire des débarquements de Normandie (6 juin 1944) et de Provence (15 août 1944), qui permirent de libérer la France métropolitaine, se sont déroulées en 2019.

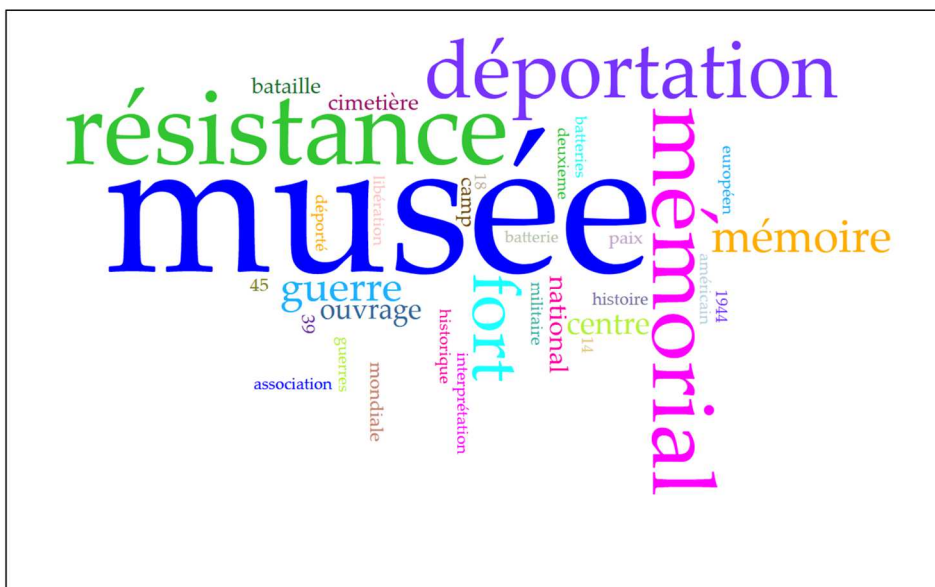
Les noms des lieux de mémoire des conflits contemporains sont évocateurs. Leurs dénominations contiennent les mots de « résistance », de « déportation » et de « mémoire » par exemple (**Figure 1**). Le mot « résistance » apparaît dans le nom d'un site sur sept. Sur sept sites mémoriels, trois disposent de l'appellation « musée » et un celle de « mémorial ». Les autres contiennent les mots comme « centre », « fort » ou encore « cimetière ». Tous ces lieux maintiennent vivante la mémoire des conflits.

Matthieu WYCKAERT
Chargé d'études statistiques
à l'Observatoire Économique de la Défense

Alix MANSUETO
Apprentie
à l'Observatoire Économique de la Défense



Figure 1 : Nuage des mots présents dans les noms des sites de mémoire



Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr



EN 2019, LES LIEUX DE MÉMOIRE DE CONFLITS CONTEMPORAINS ENREGISTRENT 15,2 MILLIONS D'ENTRÉES

En 2019, sous l'effet des cérémonies de commémorations des débarquements de Provence et de Normandie, les lieux de mémoire des conflits contemporains enregistrent un nouveau record d'affluence avec 15,2 millions d'entrées. L'augmentation de la fréquentation s'établit à +3,7 % par rapport à l'année 2018, qui était déjà une année record en termes de fréquentation des lieux de mémoire, en lien direct avec le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Les sites abordant dans leur parcours la Seconde Guerre mondiale, exclusivement ou avec d'autres conflits contemporains, enregistrent 12 millions d'entrées en 2019 (Figure 2). Trois quarts de cette fréquentation, soit 9 millions, proviennent de sites mémoriels consacrés à la Seconde guerre mondiale exclusivement. Cependant, des sites de mémoire abordant la Seconde Guerre mondiale abordent aussi le conflit de 1870-1871, la Première Guerre mondiale ou les conflits après 1945, voire les quatre. À titre d'illustration, les sites abordant les deux guerres ainsi que des conflits post 1945 enregistrent 1,6 million d'entrées.

PRÈS DE 10 000 PERSONNES TRAVAILLENT DANS UN LIEU DE MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS

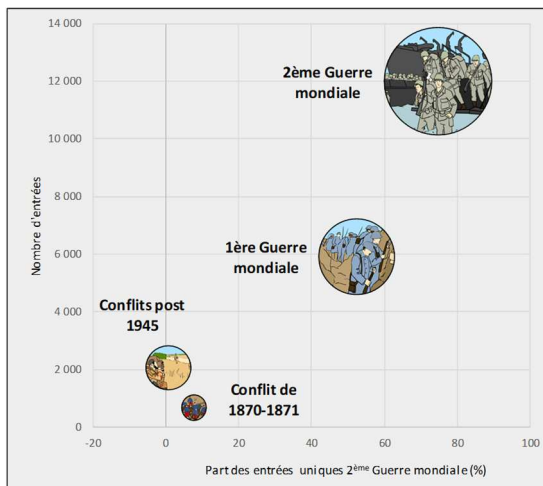
En 2019, 9 730 personnes travaillent au sein d'un des lieux de mémoire des conflits contemporains situés en France (Figure 3), soit en moyenne 28,3 personnes physiques par site. Il s'agit surtout de bénévoles qui donnent de leur temps pour entretenir et faire vivre la mémoire. Ils sont 7 180 personnes à faire du bénévolat dans un lieu de mémoire, soit près de trois quarts des effectifs recensés. A ces bénévoles s'ajoutent 2 310 salariés et 240 personnes mises à disposition (ex : collectivités territoriales).

La grande majorité des lieux de mémoire (72 %) sont gérés par une association ou une collectivité territoriale. Les associations représentent 41 % des sites mémoriels et emploient 73 % des personnes travaillant dans un lieu de mémoire, soit 7 080 personnes (Figure 4).

6 660 personnes oeuvrant dans une de ces associations sont bénévoles, à temps plein, à temps partiel ou à une période précise de l'année. Les sites mémoriels gérés directement par une collectivité territoriale représentent 31 % des lieux de mémoire et 9 % des personnes travaillant dans un lieu de mémoire, soit 915 personnes. Le nombre de personnes physiques travaillant sur le site s'établit donc à 8,6 en moyenne.

Figure 2 : Fréquentation des sites mémoriels en 2019 selon le ou les conflits abordés dans leurs parcours

Milliers d'entrées, %

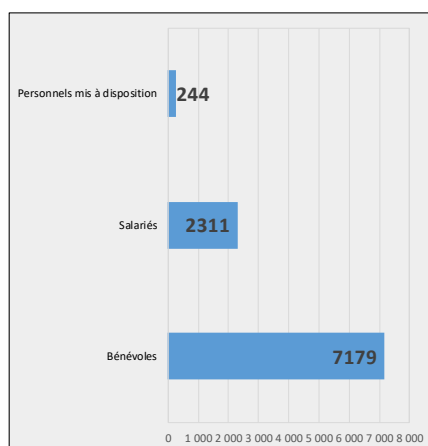


Note de lecture : En abscisses est représentée la part des entrées des sites mémoriels abordant uniquement la Seconde guerre mondiale. En ordonnées est représentée le nombre d'entrées des sites. Le diamètre des ronds est proportionnel à la part des entrées des sites du conflit concerné par rapport à l'ensemble des entrées en 2019. Ainsi, les sites abordant la Seconde guerre mondiale enregistrent 11 988 000 entrées en 2019. En abscisses, on peut lire que 75% de cette fréquentation provient d'un lieu mémoriel consacré uniquement à ce conflit. Le diamètre permet de visualiser que ces entrées représentent 79% des entrées de l'ensemble des sites de mémoire, tous conflits confondus.

Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

Figure 3 : L'emploi dans les lieux de mémoire des conflits contemporains en 2019

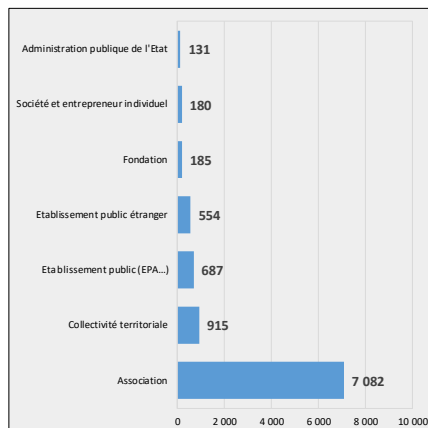
Nombre de personnes physiques



Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

Figure 4 : L'emploi dans les lieux de mémoire des conflits contemporains selon la catégorie juridique en 2019

Nombre de personnes



Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

1,3 MILLION DE VISITEURS SCOLAIRES EN 2019

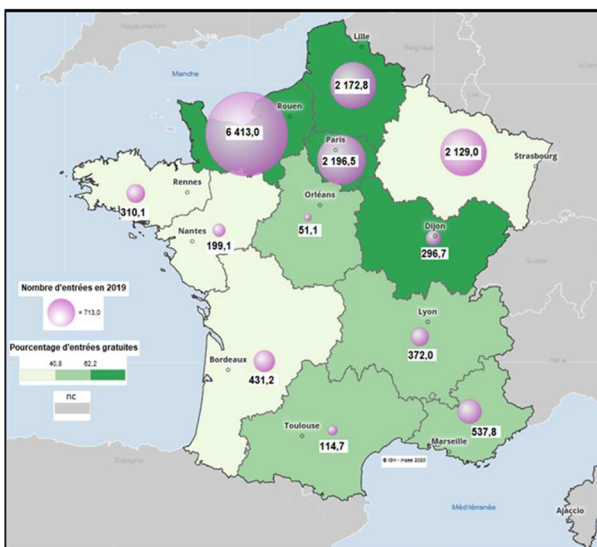
Au cours de l'année 2019, les sites de mémoire ont accueilli 1,3 millions de visites scolaires. Les visites de groupes scolaires dans les lieux de mémoire sont en augmentation, 1,1 millions en 2018. La part des élèves militaires dans les groupes scolaires est de 4 % en moyenne. Elle s'élève à 27 % dans les établissements relevant du ministère des Armées. Une grande partie de ces groupes scolaires ont visité à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la Libération un site abordant la Seconde Guerre mondiale. 71 % des élèves ont ainsi parcouru pour une première ou une nouvelle fois un site relatant les événements de 1939 à 1945. Ils ont été deux fois moins nombreux à visiter un site abordant la Première Guerre mondiale : 37 % des élèves. Les sites abordant les deux conflits mondiaux ont accueilli 8 % des visites scolaires. Le nombre de visiteurs étrangers est de 3,4 millions en 2019. Les visiteurs étrangers parcourent presque exclusivement un des sites de mémoire abordant la Première ou la Seconde Guerre mondiale. Les sites abordant la Seconde Guerre mondiale ont accueilli 2,4 millions de visiteurs étrangers. Ceux traitant de la Grande Guerre en ont accueilli 1,3 millions. En 2019, les visiteurs étrangers sont en premier lieu de nationalité britannique. Viennent ensuite, en ordre décroissant, les visiteurs de nationalité néerlandaise, allemande, belge et américaine.

LA NORMANDIE ATTEINT UN RECORD DE FRÉQUENTATION AVEC 6,4 MILLIONS D'ENTRÉES

La fréquentation des lieux de mémoire des conflits contemporains est en grande majorité concentrée dans quatre régions : la Normandie, l'Ile-de-France, les Hauts-de-France et le Grand Est. En 2019, la Normandie enregistre un record de fréquentation avec 6,4 millions d'entrées dans ses lieux de mémoire, soit 42,1 % du total métropolitain. Les trois autres régions viennent ensuite avec chacune autour de 2,2 millions, soit respectivement 14,4 %, 14,3 % et 14,0 % (Figure 5). La gratuité de l'entrée dans un site mémoriel varie selon la topologie du lieu, le type, le mode de financement et la stratégie marketing du site. Ainsi, les nécropoles, nationales et étrangères, offrent à chaque fois un accès gratuit. La part d'entrées gratuites dans les sites mémoriels en France métropolitaine est en moyenne de 57,8 %. Des différences existent selon les régions. Les régions dont les pourcentages d'entrées gratuites sont les plus élevés sont la Normandie avec 72 %, la Bourgogne-Franche-Comté avec 67 %, et les Hauts-de-France avec 64 %. A l'inverse, les deux régions ayant une part d'entrées gratuites les plus faibles sont les Pays de la Loire avec 15 % et la Nouvelle-Aquitaine avec 22 %.

La plupart des sites mémoriels ont été construits après les années 60 et près de la moitié ont été ouverts au public à partir de 1989 (Figure 6). Les sites de mémoire offrent très souvent la possibilité pour les visiteurs de découvrir librement ou avec un guide leur parcours de visite. En effet, 80,2 % des sites offrent des visites de type libre et 90,5 % proposent des visites guidées et accompagnées à leurs visiteurs (Figure 7). De même, une très grande majorité de ces lieux de mémoire mettent en place des activités pédagogiques à la disposition des visiteurs (74,2 %) ainsi que des événements tels que conférences, expositions ou spectacles.

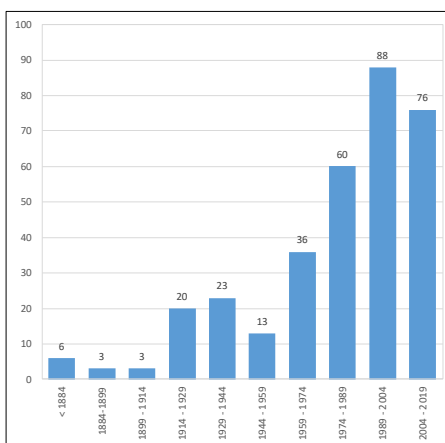
Figure 5 : Fréquentation régionale des lieux de mémoire des conflits contemporains en 2019



Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

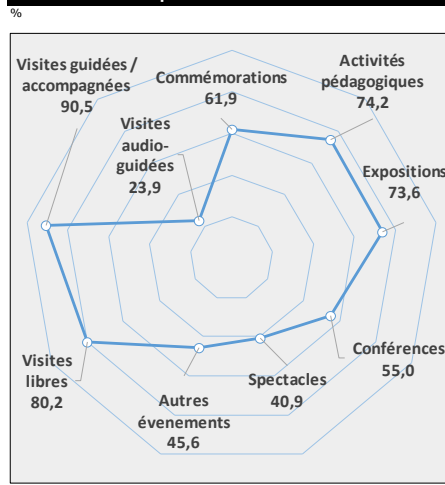
Figure 6 : Années d'inauguration des lieux de mémoire des conflits contemporains en France métropolitaine

Nombre de sites



Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

Figure 7 : Caractéristiques des lieux de mémoire des conflits contemporains en 2019



Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

BIBLIOGRAPHIE

- Ministère de la culture, *Patrimostat 2019 : Fréquentation des patrimoines*, Département de la politique des publics de la direction générale des patrimoines, juillet 2020.
- WYCKAERT M. & MANSUETO A, *Les Hauts-de-France : terre de mémoire*, OED, *EcoDef Statistiques*, n° 158, juillet 2020.
- WYCKAERT M., *13,7 millions d'entrées dans les lieux de mémoire des conflits contemporains en 2018*, OED, *EcoDef Statistiques*, n° 131, juillet 2019.
- WYCKAERT M., *Le tourisme de mémoire*, Année Statistique de la Défense, Chapitre 5 : « La défense dans les territoires », OED, *EcoDef Référence*, n° 139, novembre 2019.
- Pierre NORA, « *De l'archive à l'emblème* », *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1993, tome 3 « Les France ».

MÉTHODOLOGIE

La présente étude prend en compte les seuls sites mémoriels répertoriés comme pouvant s'appuyer sur un système de comptage de leur fréquentation. Nombre de lieux de mémoire ne comptabilisent pas leur fréquentation par leur nature ou par choix. Lors de la campagne 2020, qui s'est déroulée entre mars et mai 2020, 344 lieux de mémoire ont été interrogés par la voie d'un questionnaire en ligne et d'une relance téléphonique. Leur temps moyen de réponse est de 21 minutes. Le contexte particulier du confinement général de la population française entre le 17 mars et le 11 mai 2020 a perturbé le processus de collecte au point que le taux de réponse s'élève à 72,5 %. La non-réponse a été redressée, notamment à l'aide des informations actualisées remontées de comités régionaux du tourisme. Les variations de périmètre par rapport à l'enquête précédente proviennent essentiellement de l'intégration des sites de la *Commonwealth War Graves Commission* (CWGC) et du retour d'informations de la vague précédente de l'enquête.

DÉFINITIONS

Lieux de mémoire des conflits contemporains

Par convention, les conflits contemporains débutent avec la Guerre de 1870 à la suite de laquelle les belligérants ont pris en compte la nécessité de prendre soin des tombes des soldats se trouvant sur leur territoire. La période historique des conflits concernés couvre la guerre franco-prussienne de 1870-1871, les deux guerres mondiales, les guerres de décolonisation, d'Indochine et d'Afrique du Nord et les opérations extérieures depuis 1963. Les lieux de mémoire de ces conflits peuvent être des musées, des mémoriaux, des centres d'interprétation, des champs de bataille, des nécropoles, des carrés militaires, des monuments aux morts ou d'autres ouvrages mémoriels.

Tourisme de mémoire

Le tourisme de mémoire consiste en : « *une démarche incitant le public à explorer des éléments du patrimoine mis en valeur, pour y puiser l'enrichissement civique et culturel que procure la référence au passé* ».

CAVAIGNAC F., DEPERNE H. (2003), « *Les chemins de mémoire, une initiative de l'État* », *Cahiers Espace*, n° 80, décembre.

A PARAÎTRE

Dynamique de l'emploi dans les entreprises industrielles de défense, EcoDef Statistiques.

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348